

Communication N° 34 - 2010 au Conseil communal

Séance du 8 décembre 2010

Projet d'agglomération Lausanne-Morges - Schéma directeur de l'Est lausannois

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

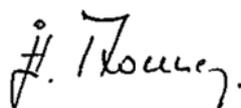
Vous trouverez en annexe le document *Est lausannois : les chances d'une transition*. Il synthétise le *Rapport technique « Mobilité et urbanisme » octobre 2010*. Ce dernier, volumineux et d'une haute technicité, a été validé politiquement par le canton de Vaud et les communes de l'Est lausannois.

En 2011, il sera encore complété par un volet environnemental, ce qui lui conférera le statut de Schéma directeur d'agglomération, au même titre que les autres secteurs (SDOL, SDNL, etc.).

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire



J.-F. Thonney



C. Martin

Annexe : ment.

Pully, le 8 décembre 2010